

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
07 AVRIL 2023

Nombre de Membres

En Exercice 13

Présents 10

Votants 13

OBJET : 2023_026 DELIB

5A. VOTE DU BUDGET
PRIMITIF 2023 POUR LE
CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE. 15100

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

L'an deux mil vingt-trois, le treize avril à quatorze heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale Francine Bartier, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire, Président du C.C.A.S.

Étaient présents : M. Joël DUYCK, Maire, Président du C.C.A.S., Mmes Martine BEURAERT-CEUGNART, Marie Françoise BILLIAU, Delphine BOULENGER, Christiane CAPPELLE, Martine LORPHELIN, Eliane ROBBE, MM. Marc BEZILLE, Sébastien ROUSSELLE, M. Régis DEVEY.

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Mme Nicole CAMBRON donnant procuration à M. Marc BEZILLE, Mme Marie Josée RUHLAND donnant procuration à Mme Martine BEURAERT et M. Joël BACLET donnant procuration à M. Joël DUYCK.

Secrétaire de séance : Mme Marion TUEUX

Le Président rappelle au Conseil que le débat sur les orientations budgétaires afférent au Budget du CCAS pour l'exercice 2023 s'est tenu lors de la séance du mardi 14 mars 2023.

Le Président soumet au Conseil le Budget Primitif pour le C.C.A.S. au titre de l'exercice 2023 qui s'élève tant en dépenses qu'en recettes à la somme de 1 429 000 € à la section de fonctionnement et à 175 000 € à la section d'investissement.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, le Budget Primitif par chapitre comme suit :

Section de Fonctionnement		
Dépenses		1 429 000,00 €
011	Charges à caractère général	42 550,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	875 650,00 €
65	Autres charges de gestions courantes	479 932,17 €
67	Charges exceptionnelles	200,00 €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	29 000,00 €
68	Dotations aux provisions	1 667,83 €
Recettes		1 429 000,00 €
013	Atténuation de charges	8 685,05 €
70	Produits des services	406 000,00 €
74	Dotations et participations	967 800,00 €
75	Autres produits de gestion courante	14 700,00 €
77	Produits exceptionnels	100,00 €
002	Résultat de fonctionnement 2021 reporté	31 714,95 €

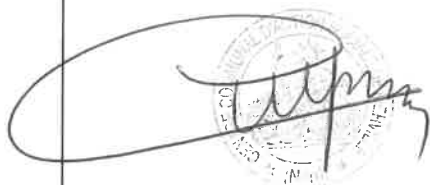
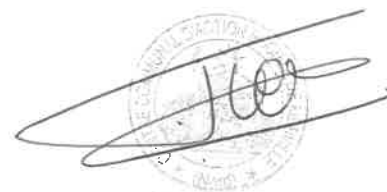
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 AVRIL 2023.

OBJET : 5A. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 POUR LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE. 15100

Section d'investissement		
Dépenses		175 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	29 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	135 000,00 €
23	Immobilisations en cours	9 000,00 €
27	Immobilisations corporelles	2000,00 €
Recettes		175 000,00 €
13	Subventions d'investissement	33 317,21 €
27	Autres immobilisations financières	2000,00 €
40	Opérations d'ordre de transfert entre sections	29 000,00 €
001	Résultat d'investissement 2022 reporté	110 682,79 €

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
 Ont signé les Membres présents,
 Pour extrait conforme,
 Le Maire,
 Président du C.C.A.S.,
 Joël DUYCK

La secrétaire de séance
 Marion TUEUX

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de l'établissement
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.